

**La Suisse est à la pointe de la recherche et de l'innovation, l'encouragement à la recherche doit cadencer son pas**

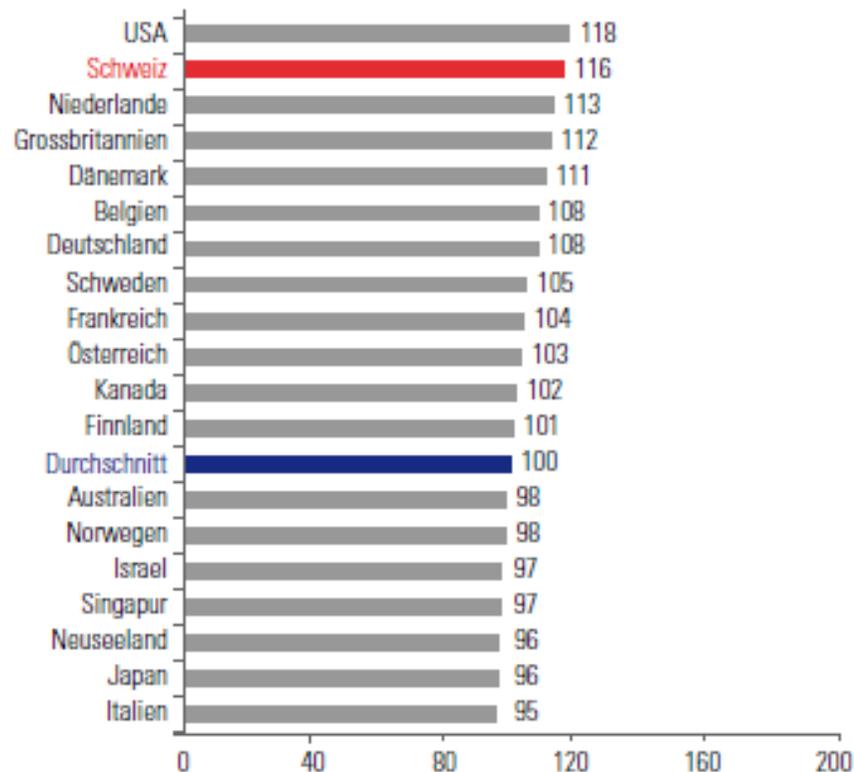
**La conseillère nationale Tiana Moser, pvl**

Séminaire parlementaire du réseau FUTURE  
11 janvier 2011

## De nombreuses et excellentes publications

- 2005-2009: le plus de publications scientifiques par millier d'habitants dans le monde entier (Source SER)
- Les publications suisses sont les deuxièmes plus citées dans le monde.

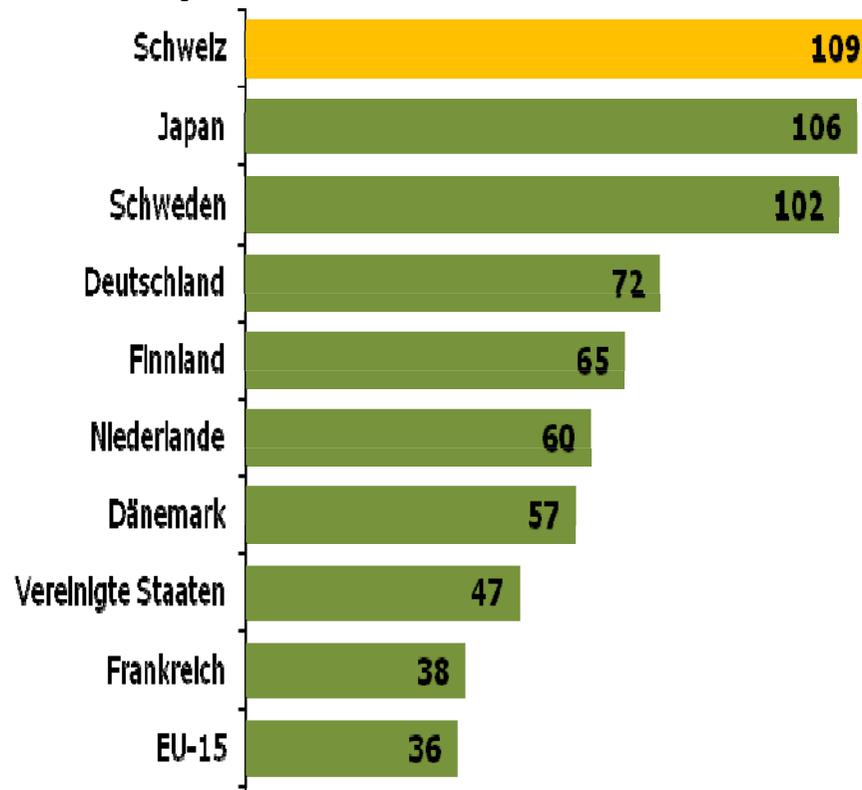
Impact (relativer Zitationsindex) nach Land 2005–2009



## Nombre de brevets au-dessus de la moyenne

Aucun pays ne dispose d'autant de brevets proportionnellement à la population.

### Brevets par mio d'habitants



Source OCDE 2008

# Plus de 70% étudient dans une uni au top

## Quota of Students at Top Ranked Universities in Relation to the Public Expenditures per Student, 2005/07

Quota of students at Top-200-Universities (Shanghai), 2007



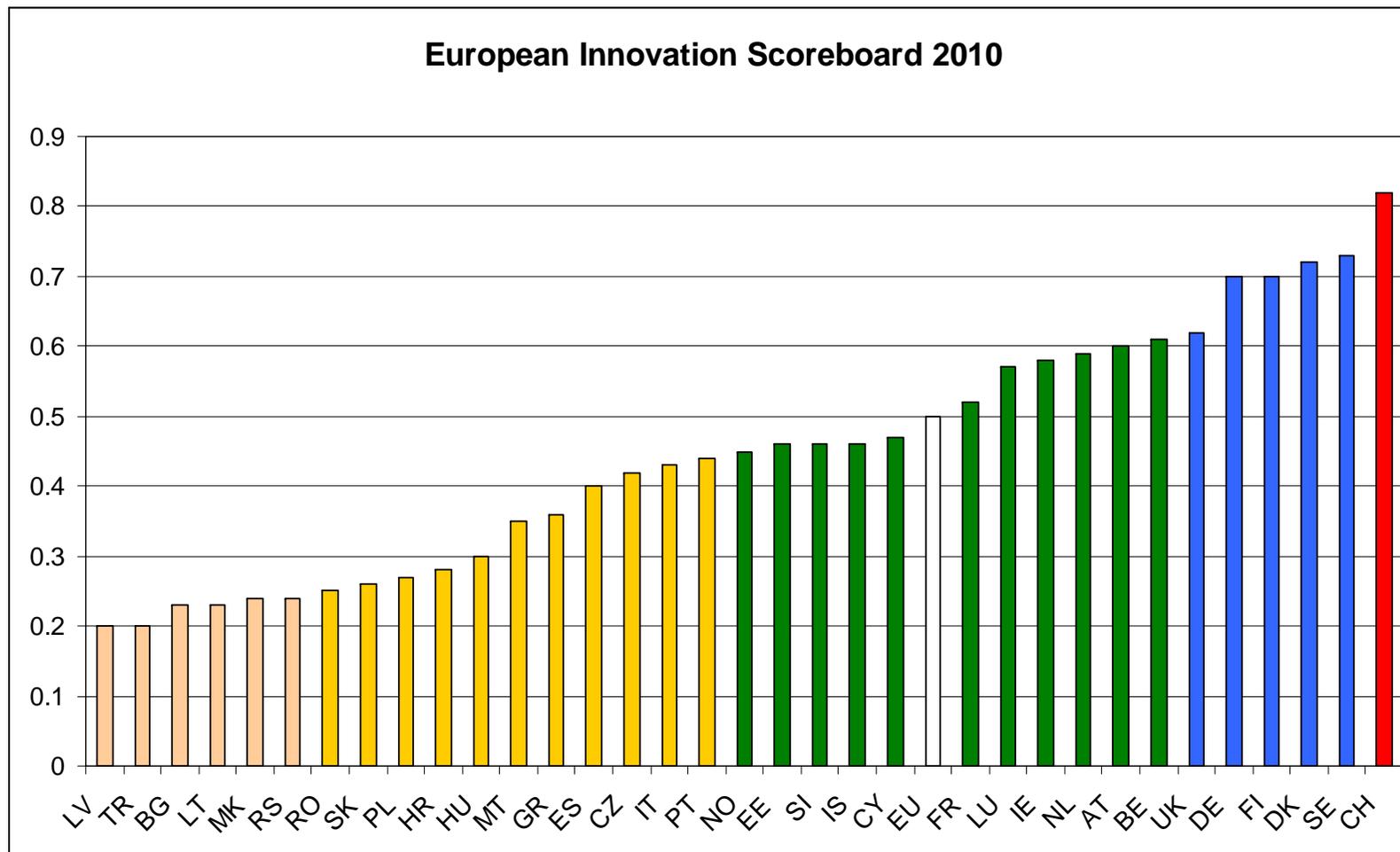
Data: OECD, Interpretation: SKBF  
Quota of students at Top 200 Universities

Public expenditures for tertiary-level A per student in relation to GDP per capita, 2005

# La Suisse est championne de l'innovation

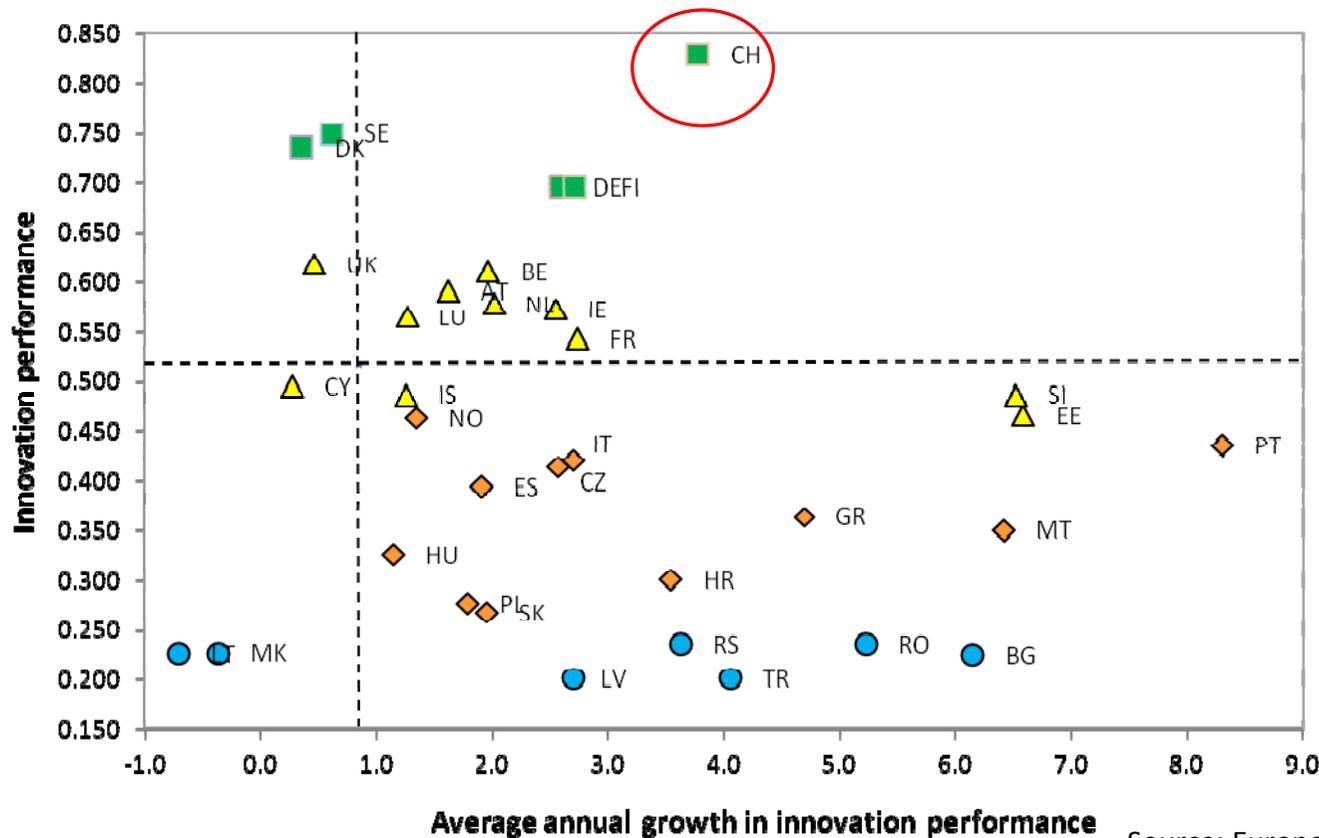


... comme en 2008 et 2009



## La concurrence internationale menace

Les performances d'innovation d'autres pays augmentent plus rapidement que celles de la Suisse. Cette dernière doit fournir un effort pour se maintenir à la pointe.



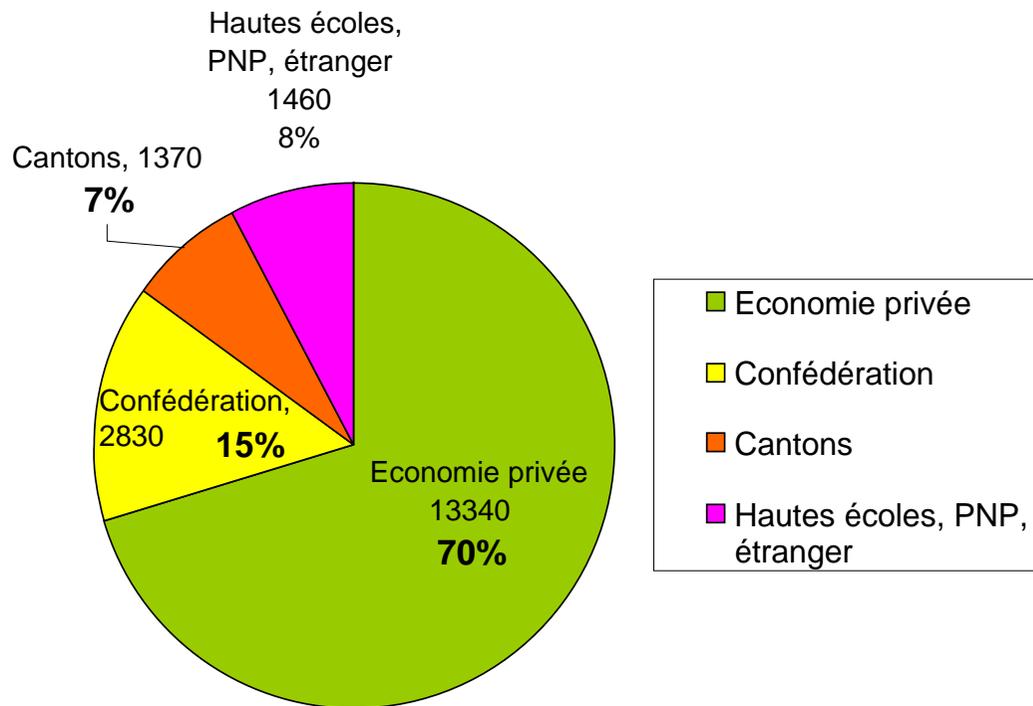
Source: European Innovation Scoreboard 2010

# Les dépenses fédérales en R&D stagnent

La Suisse investit 3% de son produit intérieur brut en (2008)

- **Part Confédération: 0,75%**
- **Part économie privée: 2,2%**

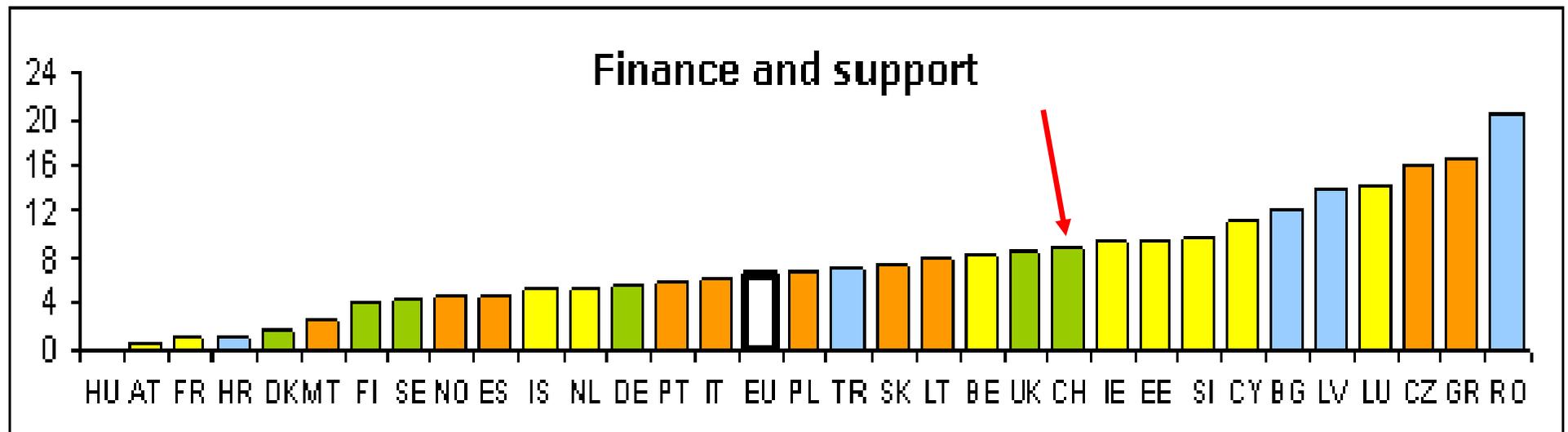
**Financement de R&D en Suisse en 2008**



Source: Office fédéral de la statistique, 2008

# La concurrence investit plus de moyens

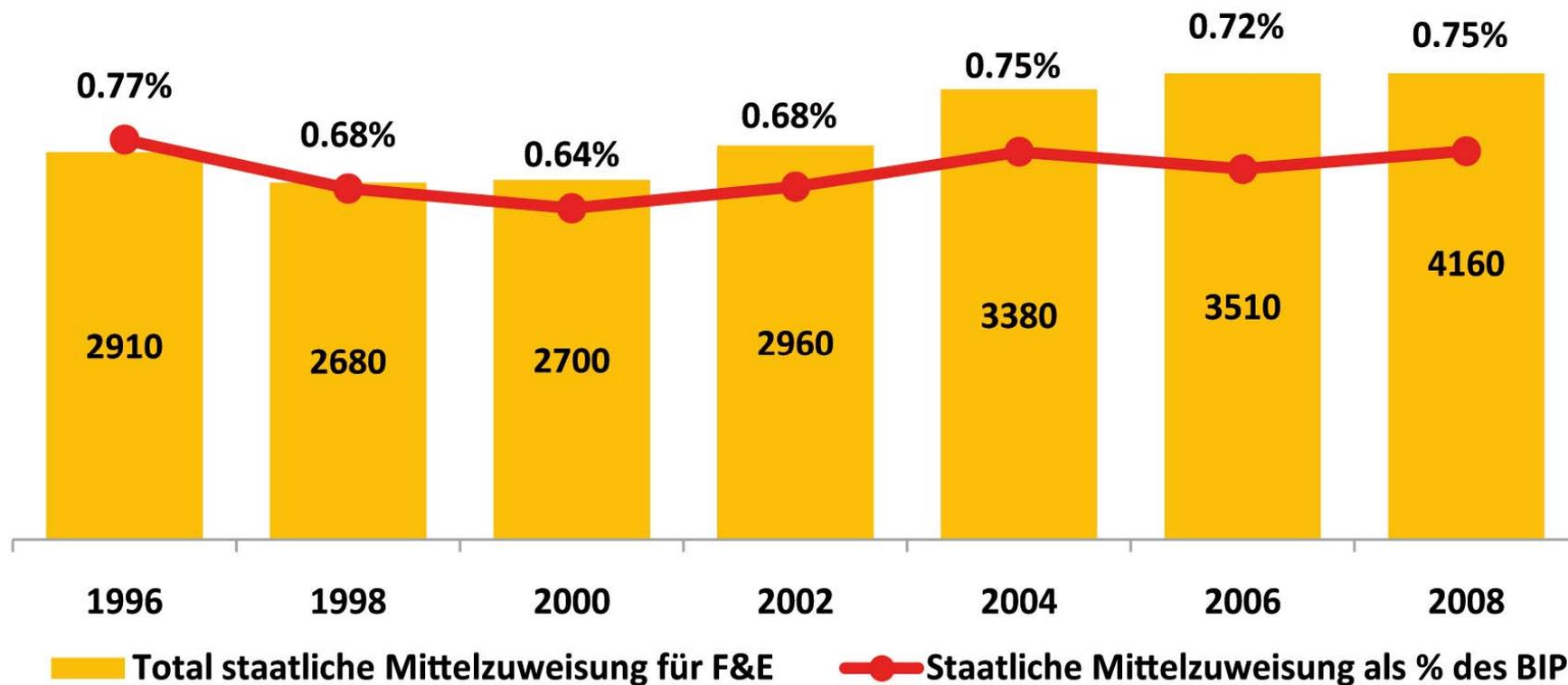
La croissance des investissements dans la recherche et le développement est plus faible en Suisse que dans les pays concurrents.



Source: European Innovation Scoreboard 2009

# Les dépenses fédérales en R&D stagnent

Moyens étatiques pour la recherche et le développement  
 (mio CHF et pourcent)



Source: Office fédéral de la statistique, 2008

## Forces et faiblesses des lieux d'innovation



- + Beaucoup de recherche au sein des entreprises
- + Recherche fondamentale solide
- + Grand nombre de brevets
- + Fort système de formation dual
  
- Manque d'ingénieurs
- Peu de services d'innovation
- Faiblesses culturelles en entrepreneuriat (manque de prise de risque ou peu de tolérance face à l'échec)
- Faible transfert de savoir et de technologie vers les PME

## LERI: de quoi s'agit-il?



**Avec la révision complète la Loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI) devrait:**

- **Moderniser** l'encouragement fédéral à la recherche scientifique et à l'innovation basée sur le savoir
- **Définir la répartition des tâches** dans la coopération scientifique internationale
- Rendre la **recherche** de la Confédération **plus transparente**
- Créer une base légale pour le **soutien** d'un **parc d'innovation** national

## Qui est concerné?



- Le Fonds national suisse (FNS)
- Les Académies suisses des sciences
- La Commission pour la technologie et l'innovation (CTI)
- Universités, EPF, hautes écoles spécialisées et pédagogiques
- Institutions de recherche d'importance nationale (p.ex. CSEM)
- Institutions de recherche non commerciales (z.B. hôpitaux)
- Conseil suisse de la science et de la technologie (CSST)
- Administration fédérale (recherche)

## Questions ouvertes/points sensibles



- **Densité normative:** la densité normative des lois est relativement élevée
- **Autocoordination:** les institutions disposent-elles d'une marge d'autocoordination la plus large possible?
- **CTI:** les dispositions sur la délégation des tâches internationales ne devraient-elles pas figurer explicitement dans la loi?
- **Overhead:** l'overhead du FNS et de la CTI ne devrait-il pas être une réalité plus qu'une possibilité (pas de disposition potentielle)?

## Questions ouvertes/points sensibles



- **Parc d'innovation:** important, que faut-il pour faire avancer le projet?
- La LERI emploie un **concept d'innovation étroit** (innovation basée sur le savoir). Le processus qui englobe la recherche fondamentale jusqu'à la commercialisation n'est pas linéaire. La loi prend-elle suffisamment en compte le processus d'innovation qui peut revêtir des formes très diverses? L'innovation devrait être encouragée d'où qu'elle vienne, quel que soit l'initiateur et quels que soient les résultats